

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Accueil > Trouver une certification > Répertoire national des certifications professionnelles > TP - Agent de reconditionnement numérique

← Retour à la recherche





TP - Agent de reconditionnement numérique

Code de la fiche :
RNCP38718

Etat :
Active

↓ Télécharger ? Aide en ligne Europass

L'essentiel

	Nomenclature du niveau de qualification	Niveau 3
	Code(s) NSF	255r : Contrôle, essais, maintenance en électricité, électronique
	Formacode(s)	31080 : Matériel informatique 24340 : Maintenance électronique 31002 : Informatique verte
	Date d'échéance de l'enregistrement	23-06-2029

Certificateur(s)

Résumé de la certification

Blocs de compétences

Secteur d'activité et type d'emploi

Voie d'accès

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Base légale

Pour plus d'informations

Certificateur(s)

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION	11000007200014	-	-

Résumé de la certification

Objectifs et contexte de la certification :

L'agent de reconditionnement numérique remet en état les équipements numériques, prend en compte la demande du client, et assure les réparations nécessaires des équipements numériques.

Activités visées :

L'agent de reconditionnement numérique suit rigoureusement les étapes de reconditionnement, il réceptionne et effectue un tri visuel des équipements numériques. Il évalue minutieusement l'état global de chaque équipement numérique, identifie les composants défectueux et détermine les besoins de réparation, distinguant ceux qui peuvent être réutilisés de ceux qui ne le peuvent pas.

Pour les équipements numériques non-réutilisables, il récupère les pièces détachées pour la réparation, il procède au démantèlement et au tri des composants en vue de leur revalorisation matérielle, veillant à effacer toutes données sensibles conformément aux normes de sécurité. Il effectue ensuite une analyse approfondie pour diagnostiquer les problèmes et réalise les réparations nécessaires sur les équipements numériques réutilisables.

Il assure également l'installation des systèmes d'exploitation sur ces équipements numériques.

En dernière étape il nettoie les équipements numériques réemployés et les conditionne en vue de leur réutilisation, garantissant ainsi un processus complet et efficace.

En boutique de réparation numérique ou au comptoir d'un service après-vente l'agent de reconditionnement numérique prend en compte la demande du client, il recueille des informations sur les problèmes ou les besoins concernant l'équipement numérique. Il reformule si nécessaire pour conseiller au mieux le client. Il assure la résolution quand c'est possible. L'agent de reconditionnement numérique adapte son vocabulaire, ses explications et son élocution au client et prend en compte d'éventuelles situations de handicap.

L'agent de reconditionnement numérique identifie un dysfonctionnement matériel ou logiciel signalé, puis, en s'appuyant sur les informations recueillies, il utilise les outils de tests appropriés pour établir un diagnostic et résoudre le problème.

Dans le cadre de son exercice professionnel, l'agent de reconditionnement numérique mobilise une veille professionnelle. Il peut être amené à rechercher des informations sur des sites spécialisés ou à consulter des informations techniques en anglais.

L'emploi s'exerce au sein d'une entreprise du secteur de la réparation numérique, d'un atelier de reconditionnement, d'un magasin de vente, ou d'un service après-vente.

L'agent de reconditionnement numérique est tenu au respect des délais et des durées d'intervention. Il travaille seul ou en équipe, sous la responsabilité de son responsable hiérarchique.

Compétences attestées :

Reconditionner des équipements numériques

- Réceptionner et effectuer un tri visuel sur des équipements numériques
- Auditer et effacer des équipements numériques
- Remettre en service des équipements numériques

Dépanner et réparer un équipement numérique

- Recueillir la demande du client et le conseiller
- Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement d'un équipement numérique

- Configurer un équipement numérique

Modalités d'évaluation :

Mise en situation professionnelle : 1 h 20 min

La mise en situation professionnelle comporte deux phases successives :

Phase 1 : elle se déroule sous surveillance, en l'absence du jury (40min) :

A partir des consignes et de la fiche de recette, le candidat effectue les actions suivantes :

- Installer un système d'exploitation sur un équipement numérique.
- Configurer un équipement numérique.
- Noter les étapes effectuées en cochant les cases correspondantes sur la fiche de recette.

Phase 2 : (40 min) en présence du jury.

Sous l'observation du jury, le candidat effectue les actions suivantes sur un équipement ou un composant matériel numérique en vue de leur reconditionnement :

- une évaluation visuelle pour trier les éléments
- un inventaire pour répertorier les composants
- des opérations de dépannage pour identifier et résoudre les éventuels problèmes.

Entretien technique : 35 min

A l'issue de la mise en situation professionnelle, le jury mène un entretien technique en se basant sur un guide d'entretien. Cet entretien aborde les aspects qui n'ont pas été évalués pendant la mise en situation, en mettant l'accent sur deux domaines spécifiques : "Recueillir la demande du client et le conseiller" et "Auditer et Effacer des équipements numériques." En outre, le jury effectue une vérification de la conformité des travaux réalisés lors de la phase 1 à partir de la fiche de recette.

Entretien final : 15 min

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 2 h 10 min

Blocs de compétences

RNCP38718BC01 - Reconditionner des équipements numériques

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Réceptionner et effectuer un tri visuel sur des équipements numériques</p> <p>Auditer et effacer des équipements numériques</p> <p>Remettre en service des équipements numériques</p>	<p>Mise en situation professionnelle : 1 h 30 min</p> <p>La mise en situation professionnelle se déroule en présence du jury. Au cours de cette épreuve, le candidat réalise les tâches suivantes sur un équipement ou un composant matériel numérique en vue de leur reconditionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer une évaluation visuelle pour trier les éléments - Réaliser un inventaire afin de répertorier les composants - Procéder à l'installation d'un équipement numérique en suivant les instructions fournies. <p>Le jury observe le candidat à chaque étape de l'évaluation, pose des questions pour évaluer les tâches effectuées et renseigne ses observations dans la grille d'évaluation.</p> <p>Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 1 h 30 min</p>

RNCP38718BC02 - Dépanner et réparer un équipement numérique

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<p>Recueillir la demande du client et le conseiller</p> <p>Diagnostiquer et résoudre un dysfonctionnement d'un équipement numérique</p> <p>Configurer un équipement numérique</p>	<p>Mise en situation professionnelle : 1 h 20 min</p> <p>La mise en situation professionnelle se déroule en présence du jury et comprend les actions suivantes réalisées par le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répondre à une demande de conseil concernant un équipement ou un composant matériel numérique, en se basant sur un scénario tiré au sort - Dépanner d'un équipement numérique. Pendant cette phase de dépannage, un membre du jury joue le rôle de l'utilisateur tandis que l'autre observe le candidat - Configurer un équipement numérique selon les consignes fournies. <p>Le jury observe le candidat à chaque étape de l'évaluation, pose des questions pour évaluer les tâches effectuées et renseigne ses observations dans la grille d'évaluation.</p> <p>Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 1 h 20 min</p>

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Le titre professionnel est composé de deux blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées.

Le titre professionnel peut être complété par un ou plusieurs blocs de compétences sanctionnés par des certificats complémentaires de spécialisation (CCS) précédemment mentionnés.

Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 22 décembre 2015 modifié, relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

services après-vente des grandes distributions
magasins spécialisés dans la vente et la réparation de produits électroniques
entreprises spécialisées dans le reconditionnement numérique
associations axées sur l'action numérique solidaire

Type d'emplois accessibles :

agent de maintenance informatique
agent de reconditionnement
agent de récupération
technicien de déploiement
technicien SAV

Code(s) ROME :

I1402 - Réparation de biens électrodomestiques et multimédia

Références juridiques des réglementations d'activité :

Sans objet

Voie d'accès

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	-	-
En contrat d'apprentissage	X		Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)	-
Après un parcours de formation continue	X		Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)	-
En contrat de professionnalisation	X		Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)	-
Par candidature individuelle		X	-	-
Par expérience	X		Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)	-

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Aucune correspondance

Base légale

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
30/12/2015	Décret n°2016-954 du 11 juillet 2016 relatif au titre professionnel délivré par le ministre chargé de l'emploi Arrêté du 22 décembre 2015 modifié relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministre chargé de l'emploi Arrêté du 21 juillet 2016 portant règlement général des sessions d'examen pour l'obtention du titre professionnel du ministre chargé de l'emploi Arrêté du 21 juillet 2016 relatif aux modalités d'agrément des organismes visés à l'article R. 338-8 du code de l'éducation

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
14/02/2024	Arrêté du 6 février 2024 relatif au titre professionnel d'agent de reconditionnement numérique

Date de publication de la fiche	06-03-2024
Date de début des parcours certifiants	23-06-2024
Date d'échéance de l'enregistrement	23-06-2029
Date de dernière délivrance possible de la certification	23-06-2030

Pour plus d'informations

Statistiques :

Année d'obtention de la certification	Nom bre de certif iés	Nombre de certifiés à la suite d'un parcours vae	Taux d'insertion global à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (en %)
2022	360	0	36	30	64

Lien internet vers le descriptif de la certification :

www.travail-emploi.gouv.fr

Liste des organismes préparant à la certification :

[Liste des organismes préparant à la certification](#)

Certification(s) antérieure(s) :

Code de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
RNCP34147	TP - installateur dépanneur en informatique

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

[Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation](#)

Une question ?



Top